



émission radio

DIVERS ASPECTS DE LA PENSÉE CONTEMPORAINE

Le 21 Septembre 2003

sur FRANCE-CULTURE

Marie-Françoise BLANCHET

Marie-Françoise BLANCHET, tout d'abord bonjour, et merci d'avoir répondu à l'invitation de France-Culture pour aborder avec nous la Maçonnerie dans le cadre de cette émission «Divers aspects de la pensée contemporaine».

Bonjour.

Vous venez d'être élue à la tête de la Grande Loge Féminine de France, une Obédience maçonnique féminine, comme son nom l'indique.

Oui, ça s'est passé dimanche dernier, le 14 septembre.

Dimanche dernier.

Avant d'aborder sur le fond, avec vous, les sujets qui intéressent tous les membres de votre organisation, revenons un peu sur votre parcours, à la fois personnel, professionnel pour essayer, bien évidemment, de permettre aux auditrices et aux auditeurs de mieux vous connaître. Vous n'êtes pas nouvelle en Maçonnerie, mais vous êtes nouvelle dans la fonction.

Alors, tout d'abord abordons le parcours professionnel.

J'ai fait une carrière dans l'Armée de l'Air, 35 ans de carrière.

J'y suis entrée à 18 ans, j'ai passé un concours interne «l'École Militaire de l'Air» pour devenir Officier, j'ai terminé Colonel.

Je crois savoir que vous avez construit votre carrière professionnelle en accédant aux divers postes de responsabilités que vous avez occupés au sein de l'Armée de l'Air, comme vous le disiez à l'instant, avec la promotion interne.

Alors, parlez-moi un peu de ça, parce que c'est important de construire une carrière de cette façon-là.

C'est important pour une femme, en particulier dans un univers essentiellement masculin, mais je dois dire que j'ai eu la chance de vivre dans une structure où la promotion interne était très forte et bien organisée, et où on m'a toujours donné ma chance.

Je crois savoir aussi, parce qu'on évoque la question de la promotion interne, que vous avez souhaité en cours de carrière suivre la formation du CHEAAM.

Qu'est-ce qu'est que le CHEAAM ?

C'est le Centre des Hautes Études de l'Afrique et de l'Asie Moderne qui est un peu l'équivalent de l'IHEDN et de l'IHES, qui sont les deux grandes écoles de la Défense Nationale et des Affaires Sociales.

Pourquoi cette formation continue au CHEAAM ?

La formation continue dans l'Armée de l'Air, en particulier, elle est présente à tout instant de ma carrière ; dans mon dernier poste au Bureau des Relations Internationales, j'avais à travailler avec différents pays et il a semblé intéressant que j'entre au CHEAAM, comme Auditrice pour connaître mieux le monde de l'Afrique et de l'Asie Moderne et, en ce qui me concerne, plus particulièrement, le monde méditerranéen le Proche et Moyen-Orient.

Donc c'est une volonté, je dirais d'approfondir vos connaissances par rapport à un déroulement de carrière qui faisait appel à cette réflexion ?

Le CHEAAM m'a permis d'acquérir les outils pour une meilleure compréhension du monde méditerranéen, d'autres cultures, d'autres pays et aujourd'hui ça va me servir en Maçonnerie parce qu'il y a un développement très intéressant du monde maçonnique autour de la Méditerranée et, en avoir découvert la culture, en d'autres temps, n'est pas inutile.

Alors, la vie personnelle : votre vie, sans rentrer dans votre intimité, mais c'est vrai que les auditrices et les auditeurs, comme vous accédez à des responsabilités importantes, ont peut-être besoin de savoir aussi comment vous vivez ? Qui vous êtes ? Un certain nombre de choses sur votre vie ?

J'ai 58 ans, je vis dans une banlieue de la Région parisienne, pas une banlieue chic, une banlieue tout à fait ordinaire. J'ai 3 enfants, 7 petits-enfants, je pense que c'est une grande chance d'avoir réussi à mener de front une vie professionnelle très remplie, une vie de femme et une vie de mère et je ressens de l'intérieur, grâce à tout ce parcours, tous les problèmes des femmes aujourd'hui dans la société, dans le monde du travail, par rapport à l'éducation de leurs enfants, c'est important pour moi.
Aujourd'hui, je me rends compte que c'était une chance.

Vous êtes une grand-mère heureuse ?

Un peu !

Alors, vos centres d'intérêts : vous avez des passions, on m'a même soufflé à l'oreille que vous aviez une passion pour la broderie, ça peut prêter à sourire.

Oui, ça fait rire tout le monde, militaire et brodeuse ; hé bien tant pis pour ceux qui rient. Il y en a qui aiment croiser les mots, moi, j'aime croiser les fils, ça me détend, c'est un temps de repos et de méditation et puis, créer du beau, c'est quand même pas mal, non ?

Oui, je pense.

Vous avez des passions aussi, des passe-temps ?

Je suis avant tout une dévoreuse de livres.

Et vous avez le temps de lire ?

Oui, je ne dors pas beaucoup !

Alors, vos engagements dans la Cité maintenant, parce que pour devenir Franc-Maçonn, Franc-Maçonne en ce qui vous concerne, on est forcément déjà impliquée dans la vie de la Cité. On s'intéresse à ce qui bouge, à la vie politique, à l'intérêt de ses concitoyens et de ses concitoyennes. Dites-moi un peu votre engagement de ce côté-là ?

A partir du moment où on choisit de devenir Franc-Maçonne, on est forcément, forcément intéressée, impliquée dans tout ce qui concerne la vie de la Cité, et mon choix d'une Obédience féminine était guidée particulièrement par un intérêt puissant pour tout ce qui concerne les femmes, tout ce qui crée du lien social, c'est le sens de mon engagement dès 1992 dans l'association «Parité».

Il y a ceux qui en parlent de la Parité, et puis il y a ceux et celles qui la construisent.

Vous avez travaillé aussi je crois dans une association de femmes marocaines ?

Je soutiens une association de femmes marocaines qui essaie de développer et favoriser la scolarisation des fillettes en milieu rural, dans la vallée de l'Ourika.

Et pourquoi ça ? C'est un pays que vous affectionnez particulièrement ?

J'aime le Maroc, et puis un jour j'ai fait la rencontre d'une femme marocaine qui m'a parlé de ce projet et ça m'a emballée.

Et vous pensez que l'évolution du Maroc aujourd'hui pousse à des horizons meilleurs pour la condition de la femme dans ce pays, avec l'arrivée du roi Mohammed VI qui a, visiblement, des vellétés de faire changer les choses ?

On l'espère très fort en tout cas.

Maintenant, on va aborder votre engagement dans la Maçonnerie, puisque je pense que vous êtes là pour ça.

Qu'est ce qui vous a poussé, il y a de très nombreuses années, déjà, à choisir cet investissement personnel, je dirais même intime dans la Maçonnerie française ?

C'était il y a 19 ans, j'allais avoir 40 ans, je me sentais au top ; réussite professionnelle, familiale et pourtant j'avais un certain sentiment de manque.

Qu'est ce que c'était ce manque ?

Je ne savais pas trop à l'époque...

Ça vous a obligé à prendre des décisions, à réagir ? Qu'est ce qui vous a amené à choisir cette orientation-là ? Est-ce que vous aviez des amis ?

Là encore, une rencontre.

Une rencontre ? Parlez-moi de cette rencontre.

Hé bien, c'était un ami qui n'était pas du tout comme les autres collègues, comme les autres amis et un jour il m'a parlé de Maçonnerie. Ça m'a intéressée, j'ai réfléchi ; se remettre en question, privilégier l'écoute des autres, l'écoute de soi, créer du lien, accepter le doute, ça m'a paru fondamental.

D'un seul coup, c'est devenu évident, il fallait que j'y entre.

Et alors quel est pour vous le sens de cet engagement un peu particulier ?

C'est tout ce qui fait le sens justement : la Maçonnerie, c'est ce qui donne du sens à la vie, c'est ce qui oriente.

Marie-Françoise BLANCHET, aujourd'hui vous prenez la direction de la plus grande Obédience maçonnique féminine, diriez-vous que cet engagement a changé votre vie et, si oui, en quoi a-t-elle changé votre vie ?

Ça a changé ma vie, ça l'a même bouleversé je crois. Plus rien ne peut être pareil après une initiation maçonnique, on sait pourquoi on entre en Maçonnerie. Ce qu'on y trouve, c'est du domaine de l'intime et, contrairement à ce qu'on croit, c'est tout le contraire de l'auberge espagnole parce que, comme je vous l'ai dit, tout prend un sens et tout s'oriente, tout devient lumineux.

On va peut-être aborder des questions qui pourraient paraître techniques, mais les auditrices et les auditeurs ont besoin de savoir comment ça se passe.

On évoque beaucoup dans la presse ces jours-ci le terme de «Convent». C'est en effet votre assemblée générale.

Vous est-il possible d'expliquer aux auditrices et aux auditeurs de France Culture le fonctionnement de votre institution qui, je crois, est déjà très ancienne ?

Effectivement, la Grande Loge Féminine de France a été créée en 1945, c'est une association régie par la loi de 1901. Donc, chaque loge élit chaque année sa représentante, nous l'appelons sa Députée.

Les Députées sont réunies chaque année en Convent, notre assemblée générale, cette année 350 loges ont été représentées et ce sont ces Députées qui élisent au suffrage universel la Grande Maîtresse.

Notre fonctionnement est complètement démocratique.

Vous dites 1945, est-ce que ça a un lien particulier avec le droit de vote des femmes ?

Oui et non...

La Maçonnerie féminine existait depuis 1901 au sein de la Grande Loge de France.

Après la guerre, en 1945, la Grande Loge de France a proposé aux femmes leur indépendance, elles l'ont, bien entendu acceptée et elles ont construit leur propre Obédience qui s'appelait à l'époque l'Union Maçonnique Féminine de France, dont elles ont changé le nom en 1952 pour Grande Loge Féminine de France qui donnait un sens beaucoup plus maçonnique à leur engagement.

Alors, une question simple : pourquoi une Maçonnerie féminine et les hommes dans tout ça ?

La Maçonnerie c'est une invention masculine au 18^{ème} siècle ; tout le monde le dit. Mais ce qu'on oublie de dire, c'est qu'ici en France les femmes s'y sont intéressées aussitôt qu'elle est arrivée, il y a toujours eu des maçonnnes en France depuis le 18^{ème} siècle en voie féminine indépendante de la voie masculine.

A la fin du 19^{ème} siècle, la Grande Obédience Mixte, l'Ordre Mixte International du Droit Humain a été créée, mais parallèlement, à la Grande Loge de France, depuis 1901, les loges strictement féminines continuaient. Aujourd'hui, nous sommes les héritières de ces femmes-là. Les hommes travaillent entre eux dans des Obédiences masculines, ou ils travaillent avec des femmes dans les Obédiences mixtes. Nous, nous travaillons dans notre Obédience Féminine mais, c'est tout nouveau, notre Convent vient de voter la possibilité de double appartenance pour les maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France et les maçonnnes du Droit Humain et pour les maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France avec les Obédiences européennes, féminines, membres d'une organisation qui s'appelle le CLIMAF, le Centre de Liaison International de la Maçonnerie Féminine.

Donc des Obédiences masculines, des Obédiences féminines, des Obédiences mixtes, ça veut dire qu'il y a de la place pour tout le monde et qu'il y a un choix ?

Mais c'est justement là l'exception française, nous avons le choix ! Ces Obédiences sont en plus dans d'excellentes relations, elles sont regroupées au sein d'une structure qui s'appelle la Maçonnerie française. Les hommes et les femmes en France ont la possibilité de choisir de travailler en monoggenre ou en mixte, ou dans les deux maintenant.

Donc, vous pensez que c'est une bonne chose ?

Oui, c'est essentiel d'avoir le choix. Pour nous, c'est important de travailler en loge strictement féminine, parce que nous vivons dans un univers qui est mixte, nous en connaissons les limites, nous savons bien que la mixité n'est pas forcément le modèle d'intégration le plus parfait pour les femmes dans la société, donc ça nous semble intéressant de travailler entre femmes dans nos loges et de pouvoir confronter avec nos Frères, chaque fois que c'est possible ; pour nous la bonne posture est là.

Alors nous allons aborder maintenant votre place dans la société dans son ensemble.

Les Français et les Françaises sont aujourd'hui en mal de débat. On le sait, de très nombreuses questions agitent nos concitoyens et nos concitoyennes et les études d'opinion le montrent d'ailleurs très clairement.

Sur le sujet de la laïcité, par exemple : que pouvez-vous nous en dire ? La Grande Loge Féminine de France est-elle traversée par ce questionnement ?

Pour nous, la laïcité est une valeur fondamentale, la place des femmes, aussi. Nous avons d'ailleurs demandé au Président Valéry Giscard d'Estaing, lors de l'élaboration de la future constitution européenne d'inscrire l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'article 2 concernant les valeurs et non dans l'article concernant les objectifs.

Pour nous c'était fondamental.

Il a répondu à votre demande ?

Il était très favorable à notre demande. Malheureusement, il n'a pas été suivi mais nous avons reçu une écoute favorable.

Donc, c'est un combat qui mérite de continuer à être mené ?

Ce n'est qu'un début, le combat continue !

Je crois savoir que, lors de votre assemblée générale, vous avez pris à ce sujet un certain nombre d'initiatives, des initiatives fortes, pouvez-vous nous en dire plus ?

Là, c'est un scoop, nous avons voté à une importante majorité d'introduire cette valeur de laïcité dans notre Déclaration de Principes, c'est-à-dire l'article 1 de la Constitution qui nous régit. Désormais, la Grande Loge Féminine de France «proclame son indéfectible attachement à la Patrie, à la Liberté, à la Tolérance, à la Laïcité, au respect des autres et de soi-même» et je crois que nous sommes les premières à avoir osé le faire.

C'est une sorte d'engagement que vous prenez, c'est aussi une obligation de travail au regard de cette problématique, comment envisagez-vous les choses dans l'avenir ? Vous allez vous inscrire dans des débats, dans des actions sur cette problématique de la laïcité ?

Absolument.

En 2005, ce sera le 100^{ème} anniversaire de la loi de séparation de l'Église et de l'Etat, et la Maçonnerie française a d'ailleurs décidé d'organiser de multiples manifestations à cette occasion, nous nous inscrirons, bien évidemment, dans ces manifestations parce que pour les femmes, la laïcité est absolument fondamentale.

Ce n'est pas un principe, c'est une valeur.

Je crois que vous avez déjà devancé un peu cette volonté d'aller de l'avant, dans la mesure où vous avez accepté de répondre favorablement à la demande de la Commission STASI qui est une Commission mise en place par le Président de la République, Jacques CHIRAC, sur cette problématique de la laïcité.

Vous avez participé déjà à cette Commission, été auditionnée, quelle est votre place ?

Cette Commission a auditionné les grandes Obédiences maçonniques françaises, parmi lesquelles la Grande Loge Féminine de France. C'était vendredi, le matin même du début de notre Convent.

Le Président Jean-Louis DEBRÉ, qui préside aujourd'hui l'Assemblée Nationale a, lui aussi, créé une Commission présidée par François BAROUIN sur cette thématique mais avec, je dirais, une volonté de travail plus parlementaire, c'est-à-dire faut-il légiférer ou ne faut-il pas légiférer, faut-il améliorer la loi de 1905 ou ne faut-il pas la toucher ?

Répondrez-vous aussi favorablement à ses demandes, s'il vous convie à venir réfléchir avec les parlementaires qui en font partie sur cette question là ?

Evidemment, les maçonnes de la Grande Loge Féminine de France n'ont pas l'intention de laisser la chaise vide. Pour nous qui sommes très attachées aux valeurs de la République, le travail des représentants du peuple est essentiel, ces 2 Commissions ont un rôle parfaitement complémentaire.

Nous y serons, bien sûr, si on nous invite.

Quels sont les autres sujets qui ne manquent pas aujourd'hui de vous interpeller, vous, Franc-Maçonnes de la Grande Loge Féminine de France ?

Avant tout, la dignité humaine, l'humanitaire, l'environnement, et puis toujours, encore et toujours, tout ce qui touche aux femmes.

Marie-Françoise BLANCHET, on a abordé beaucoup de questions, mais là, j'ai une question que j'ai envie de vous poser, parce que La Maçonnerie, dit-on, réfléchit énormément sur le lien social sous les aspects de la vie de tous les jours, c'est un fait, mais la dimension initiatique, dimension symbolique ?

Elle est essentielle. On ne peut pas comprendre le monde, on ne peut pas construire le monde si on ne commence par une construction personnelle basée sur une réflexion approfondie du sens, et c'est notre méthode maçonnique, c'est notre démarche initiatique, le travail en loges avec nos rituels, qui nous permet de prendre la distance nécessaire pour pouvoir réfléchir très profondément à tout ce qui fait sens, à toute la dimension spirituelle qui nous permet d'aborder toutes les questions de société, autrement que ne peuvent le faire les associations profanes ou les syndicats.

Une dernière question.

Je crois savoir que vous avez de réelles ambitions pour le développement d'une Maçonnerie féminine en Europe et dans le monde, c'est une question de rayonnement ?

Bien entendu. Toujours, pour nous, le thème féminin est au centre de nos préoccupations. Nous avons créé la Grande Loge Féminine de France en 1945, sur l'héritage des pionnières de l'entre-deux guerres.

Dès que ça été possible, nous avons initié des femmes en Belgique, en Suisse, au Portugal, en Espagne et dans une trentaine de pays maintenant, nous avons aidé les Obédiences belge, suisse, portugaise à se créer, elles sont regroupées au sein du Comité de Liaison International de la Maçonnerie Féminine.

Au Sein du CLIMAF, nous allons maintenant recevoir des Obédiences féminines non européennes ; d'abord la Grande Loge Féminine du Chili, la Grande Loge Féminine d'Argentine et la Grande Loge Féminine de Madagascar qui s'appelle Grand Rite Féminin Malagasy.

Merci Marie-Françoise BLANCHET d'avoir répondu à toutes nos questions pour voir sous un jour nouveau la Grande Loge Féminine de France et sa nouvelle dirigeante qui vient à peine de prendre ses fonctions, et d'avoir pu permettre aux auditrices et aux auditeurs de France Culture de mieux appréhender la Maçonnerie féminine en France et dans le monde.

Avant de vous dire au revoir, je voudrais quand même vous signaler que la Grande Loge Féminine de France participe à tous les chantiers de la Maçonnerie française. Nous serons présentes aux côtés de nos Frères et de nos Sœurs des Obédiences masculines et mixtes, les 18 et 19 octobre prochains, au Salon du Livre Maçonnique, dans les locaux de la Grande Loge de France, rue Puteaux à Paris.

Ce salon étant organisé sous l'égide de l'Institut Maçonnique de France et de la Grande Loge de France, il est ouvert à tout public.

Et puis, la Grande Loge Féminine de France et, en particulier, sa Région Ile-de-France organise, le 29 novembre prochain, l'après-midi, à Saint-Germain en Laye, un colloque sur le thème de : «L'esclavage moderne en France et en Europe», encore un thème très cher au cœur des Sœurs de la Grande Loge Féminine de France.

Et nous y serons.

Merci.